

Ville de passion!



Ville de passion!



**APPEL A MANIFESTATION
D'INTERET
POUR LA LOCATION ET L'EXPLOITATION
D'UN KIOSQUE MULTIFONCTIONNEL SITUE
SUR LE SITE
Ô'BARADIAR**

**ALON FÉ REVIV'
NOUT KÈR DE VIL**

1. CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de sa stratégie de revitalisation du centre-ville et de soutien au développement économique local, la commune de Saint-Louis engage la mutation du site O'Baradiar, situé en cœur de ville. Ce projet s'inscrit dans le dispositif Quartiers Productifs, dont la feuille de route vise notamment à favoriser l'émergence de lieux d'activités ouverts sur les quartiers, en valorisant les dynamiques entrepreneuriales locales et les projets portés par les habitants des quartiers prioritaires.

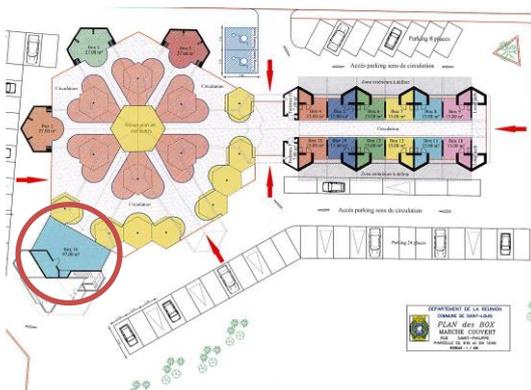
Le site du O'Baradiar constitue un foncier stratégique, en raison de sa localisation centrale et de son potentiel en termes d'usages économiques, sociaux et culturels. Accompagnée par l'ANCT et la Banque des Territoires, la commune a mené une étude de faisabilité permettant d'identifier les leviers de transformation du site et de proposer une programmation cohérente avec les besoins du territoire.

La vocation du futur O'Baradiar est de devenir un lieu vivant, multifonctionnel et accessible, capable d'accueillir une offre diversifiée d'activités économiques, artisanales, sociales ou culturelles, en lien avec les enjeux du centre-ville et les besoins des porteurs de projet issus des QPV.

La présente démarche prend la forme d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) portant spécifiquement sur le Box 16, un local d'environ 57 m², destiné à être réaménagé dans le cadre des travaux de reconfiguration du site.

L'objectif de cet AMI est de recueillir des intentions d'occupation afin d'identifier un porteur de projet avec lequel la commune pourra co-construire les aménagements du local, en fonction des besoins spécifiques de l'activité proposée.

2. Le local concerné – Box 16



Surface actuelle : 57 m² (susceptible d'évoluer)

Localisation : Site du O'Baradiar 4 rue Saint-Philippe, 97450 Saint-Louis.

État : Travaux prévus avant mise à disposition

Destination souhaitée : activité économique (artisanat, restauration, activité ESS ou sociale)

L'aménagement final du local (disposition intérieure, accès, équipements techniques...) sera défini en lien avec le porteur de projet retenu, à l'issue de la phase de sélection.

3. Objectifs de l'AMI

Cet AMI a pour vocation de :

- Recueillir des projets d'occupation pertinents et ancrés localement,
- Identifier un porteur de projet en capacité de fonctionner à l'échelle du local tout en intégrant des fonctions d'animation de l'espace central,
- Sélectionner une activité viable économiquement et porteuse d'utilité sociale ou territoriale,
- Initier une relation partenariale avec la commune sur le long terme.

4. Profils recherchés

Sont éligibles à cet AMI :

- Structures de l'économie sociale et solidaire (ESS),
- Associations ou coopératives,
- Structures d'insertion ou d'utilité sociale,
- Artisans, commerçants, porteurs de projets de proximité,
- Entrepreneurs individuels ou collectifs,

5. Critères de sélection

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Adéquation avec les objectifs du site O'Baradiar,
- Solidité et viabilité du projet économique,
- Ancrage local et impact territorial,
- Utilité sociale ou environnementale,
- Capacité à contribuer à l'animation globale du site en lien avec les activités déjà programmées par le Contrat de Ville et la présence du point d'information de proximité présent dans l'espace central. Le candidat saura démontrer sa capacité à fonctionner à l'échelle du box 16 ainsi qu'en cohérence avec l'ensemble du site.

6. Dossier de candidature

Les candidats doivent fournir un dossier comprenant :

- Une présentation du porteur de projet ou de la structure,
- Une description de l'activité envisagée dans le Box 16,
- Les besoins fonctionnels liés à l'aménagement du local (équipements, accès, espaces, etc.),
- Un prévisionnel d'activité (modèle économique, clients/usagers visés, calendrier...),
- Toute pièce permettant d'apprécier la faisabilité et la pertinence du projet.

7. Modalités et calendrier

Lancement de l'AMI : 20 juin 2025

Date limite de réception des candidatures : **14 août 2025**

Rencontres avec les candidats intéressés : Une visite est proposée, sur inscription auprès du service économique (serviceeconomique@saintlouis.re): le **23 juillet de 8h30 à 10h** pour les candidats qui le souhaitent.

Mise à disposition estimée : Fin 2025

8. Dépôt des candidatures

- Soit être remises contre récépissé au Service Économique sis au n° 8 rue du Vieux Moulin 97450 Saint Louis (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00) ;
- Ou devront être envoyées par la poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Louis – 125 avenue principale – 97450 SAINT LOUIS ;
- Ou transmis par mail à l'adresse suivante : serviceeconomique@saintlouis.re

Le dossier de candidature comprendra :

- La fiche de candidature accompagnée des pièces à fournir.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les candidats devront contacter le Service Économique au 0262 33 10 80 ou à l'adresse mail : serviceeconomique@saintlouis.re

9. Informations complémentaires

Pour toute question, demande de visite ou précision sur les modalités :
Service Développement Économique – Ville de Saint-Louis

☎ 06 92 71 16 19

✉ valerie.payet@saint-louis.re

Adresse : 4 rue Saint-Philippe – 97450 SAINT LOUIS